

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 septembre 2014



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - M. REBSAMEN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - Mme TCHURUKDICHIAN - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN
Membres excusés : M. MASSON (pouvoir MME ZIVKOVIC) - Mme TROUWBORST (pouvoir MME CHEVALIER) - M. LOVICHICI (pouvoir M. DESEILLE) - M. HOUPERT (pouvoir M. CHEVALIER)

OBJET DE LA DELIBERATION

Bibliothèque Municipale - Partenariat avec l'association Valentin Haüy - Convention à signer entre la Ville et l'association

Monsieur Berthier au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son projet culturel durable, et afin de permettre à tous les publics d'accéder au livre et à la lecture, la Ville, via la bibliothèque municipale développe des services spécifiques à destination des publics handicapés.

Ainsi, l'espace « Lire autrement » de la médiathèque Port du canal offre des collections adaptées pour les personnes empêchées de lire, un téléagrandisseur et une signalétique réalisée par les éditions « les doigts qui rêvent ».

Le service du livre et de la lecture s'est associé à l'association Valentin Haüy pour aider les bibliothèques publiques à mettre à disposition une offre de lecture autour du format Daisy, conçu pour répondre aux besoins culturels des personnes atteintes d'un handicap mental, physique ou d'une déficience visuelle.

Ainsi quinze bibliothèques publiques peuvent bénéficier de packs subventionnés à hauteur de 50 % de leur valeur et composés de 200 livres numériques audio, deux appareils de lecture et l'accès au catalogue sonore de la bibliothèque numérique Eole.

La bibliothèque municipale offrirait ainsi un service de prêt d'appareils de lecture (Victor reader) et de CD de livres numériques au format Daisy à destination uniquement des personnes handicapées bénéficiaires de l'exception au droit d'auteur et aux droits voisins, en complément des collections déjà proposées : CD de textes lus et livres en grand caractère. Ce service sera localisé à la médiathèque Port du canal, avec accès différé dans toutes les bibliothèques.

Aux fins de fixer les modalités de ce partenariat il convient de signer une convention avec l'association Valentin Haüy.

Si vous suivez l'avis favorable de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver le projet de convention à conclure entre la Ville et l'association Valentin Haüy, annexée au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

2 - m'autoriser à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ